

23/03 Le Conseil régional participera au plan digue en Charente-Maritime

vendredi 23 mars 2012, par [lpe](#)

Communiqué de la Mission Littoral :

La Mission Littoral présidée par Lionel QUILLET s'est réunie le jeudi 22 mars en présence de Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil régional.

Après une présentation du plan digue départemental et de l'action engagée par la Mission Littoral, la Présidente du Conseil régional a fait part de son souci de préserver l'égalité dans la programmation et la réalisation des travaux sur l'ensemble du littoral Charentais-Maritime.

Dans ce cadre, elle a confirmé :

- la prise en charge de 50% des frais d'étude des Plans d'Action et de Prévention des Inondations en cours d'élaboration des collectivités à faible revenu fiscal avec pour objectif que l'ensemble des Plans d'Action et de Prévention des Inondations de la Charente-Maritime puisse être labellisé fin 2012.

- un financement de 20% du coût des travaux de protection contre les submersions de l'ensemble du littoral, financement équivalent à la contribution du Département complétant ainsi les 40% apportés par l'Etat.

Cette implication de la Région permettra aux côtés du Département de la Charente-Maritime de solliciter un financement complémentaire de l'Europe afin de réduire au maximum la participation financière des Communes et groupements de Communes.

En contrepartie, la Région sera associée à la programmation des travaux et demande que sa participation permette une accélération significative des travaux.

Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil général et Lionel QUILLET, Président de la Mission Littoral, se félicitent de la décision de la Présidente du Conseil régional et proposent à la Région de participer aux travaux de la Mission Littoral. Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil régional, a désigné Françoise MESNARD, Vice-Présidente pour la représenter.